



M. RENAUDON Jacky

526, route de St-Martin du Clocher  
16700 LA FAYE

Aussac-Vadalle, le 10 février 2025

Monsieur,

Nous avons constaté que sur la boîte aux lettres de votre locataire (rue de la Maréchalerie) était apposé le N°10 par erreur. En effet de ce côté de la voie, ce sont des numéros impairs qu'il y a lieu d'utiliser.

C'est donc le N°11 qui a été attribué à ce logement et je vous remercie de bien vouloir remplacer le numéro actuel par le numéro qui vous a été remis à l'époque.

Pour votre information le N°10 concerne la partie qui vous appartient, de l'autre côté de la voie.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT

